



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 123775

Texte de la question

M. Michel Issindou attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes des pharmaciens vis-à-vis de l'avenir des centres de pharmacovigilance. Ces praticiens s'effraient des conséquences d'un projet de régionalisation qui conduirait à la remise en cause de certaines implantations existantes. S'agissant de la région Rhône-Alpes, les centres de Saint-Étienne et de Grenoble deviendraient des antennes du centre de pharmacovigilance de Lyon. Dans un tel schéma, ceux des CHU qui ne seraient plus contraints d'assurer officiellement cette activité pourraient être tentés, compte tenu de la forte contrainte budgétaire qui pèse sur eux, de supprimer les postes de pharmaciens qu'ils financent. Dans le rapport qu'elle a produit, la mission parlementaire d'information sur le Médiateur et la pharmacovigilance préconise au contraire le renforcement de cette dernière afin d'améliorer le système d'information et d'alerte sur les médicaments présents sur le marché. La nécessité de préserver ces structures ne faisant aucun doute, il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement à leur sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123775

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12763

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)